



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS
GRAPHIQUES DU 25 SEPTEMBRE 2024**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* de la campagne de communication qualité du geste de tri ;
2. *Présentation pour avis* du montant des contributions financières au titre de l'année 2025 ;
3. *Présentation pour avis* du projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des papiers graphiques pour l'année 2023.



I. Registre de présence

Le 25 septembre 2024 à 16h00,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 12 septembre 2024 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Cristina DURLESTEANU, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Mme Alice POZZA FUENTES, suppléante, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Mme Giulia BASCLET, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD), *a reçu pouvoir* de Mme Virginie d'Enfert, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Mme Catherine JUNG, suppléante, représentante de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise OLSINA, suppléante, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Célia RENESSON, titulaire, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR) ;
- Mme Lucia PEREIRA, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France ;
- M. Bertand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR).

Au titre des associations de protection de l'environnement

- Mme Axèle GIBERT, titulaire, représentante de France Nature Environnement (FNE) ;
- Mme Juliette FRANQUET, suppléante, représentante de Zéro Waste France (ZWF).



Est absent :

Au titre du collège des producteurs :

- La représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER) a donné pouvoir à la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD).
- Le représentant de l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Le représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- La représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Marc Gazave, Censeur d'Etat ;
- Nadia Izem, Responsable du contrôle interne, Citeo ;
- Julien Dubourg, Directeur Clients et Marketing, Citeo ;
- Aurélie Imbert, Responsable Campagnes nationales, Citeo ;
- Alexia Guiheneuf, Coordinatrice Campagnes nationales ;
- Clara Seligmann, Directrice des Affaires Institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo ;
- Dominique Arnaudon, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo.

En l'absence de Virginie d'Enfert, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER), la séance est exclusivement présidée par Véronique Fabien-Soulé, représentante de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB) (la « **Présidente** »).

Clémence Defouloy est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.



II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis de la campagne de communication qualité du geste de tri

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver la proposition de **la campagne de communication qualité du geste de tri**.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des métiers de l'environnement : **Abstention**
- Alliance recyclage : **Abstention**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Abstention**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Abstention**
- Cercle National du Recyclage : **Abstention**
- Régions de France : **Abstention**

Collège des associations de protection de l'environnement :

- Zero Waste : **Abstention**
- France Nature Environnement : **Abstention**

Avec trois (3) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et huit (8) abstentions, le Comité approuve la campagne de communication relative à la qualité du geste de tri.



2. Présentation pour avis du montant des contributions financières au titre de l'année 2025

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo **d'approuver le montant des contributions financières au titre de l'année 2025.**

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des métiers de l'environnement : **Abstention**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Abstention**
- Cercle National du Recyclage : **Avis défavorable**
- Régions de France : **Avis défavorable**

Collège des associations de protection de l'environnement

- France Nature Environnement : **Avis favorable**
- Zéro Waste : **Abstention**

Avec six (6) avis favorables, deux (2) avis défavorables et trois (3) abstentions, le Comité approuve le montant des contributions financières au titre de l'année 2025



3. Présentation pour avis du projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des papiers graphiques pour l'année 2023

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'**approuver le projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des papiers graphiques pour l'année 2023**

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Résultat du vote : Comité des Parties Prenantes Citeo :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement

- France Nature Environnement : **Avis favorable**
- Zero Waste France : **Abstention**

Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve la grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière papiers pour l'année 2023.



En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Virginie d'Enfert

Axèle Gibert

**Présidente du Comité des Parties Prenantes
Citeo**

Virginie d'Enfert
Fédération Hygiène et Entretien Responsable

**Scrutatrice – Comité Parties Prenantes
Citeo**

*Axèle Gibert, France Nature
Environnement*